



## Communiqué de presse

---

Relations avec les médias de  
Merck Canada  
1-833-906-3725  
[mediacanada@merck.com](mailto:mediacanada@merck.com)

### **Merck Canada annonce la conclusion d'un accord d'approvisionnement jusqu'à un million de traitements de molnupiravir, un médicament antiviral oral expérimental pour le traitement de la COVID-19, avec le gouvernement du Canada**

**KIRKLAND (Québec), le 3 décembre 2021** – Merck (NYSE : MRK), connue sous le nom de MSD à l'extérieur du Canada et des États-Unis, a annoncé aujourd'hui qu'elle a signé un accord avec le gouvernement du Canada pour l'approvisionnement de jusqu'à un million de traitements de molnupiravir, un médicament antiviral oral expérimental pour le traitement de la COVID-19. Ce médicament expérimental est mis au point par Merck en collaboration avec Ridgeback Biotherapeutics.

En vertu de cet accord, le gouvernement du Canada a assuré l'accès en 2022 à 500 000 traitements, avec l'option d'en obtenir jusqu'à 500 000 supplémentaires, sous réserve de l'approbation par Santé Canada. Ce nouvel accord s'inscrit dans l'engagement de Merck de rendre ce médicament expérimental accessible à l'échelle mondiale, si son utilisation est approuvée par les organismes de réglementation.

« Merck Canada est fière de s'associer au gouvernement du Canada dans le cadre de sa réponse à la pandémie de COVID-19. Bien que les vaccins continuent de jouer un rôle primordial dans la prévention de la propagation et de la gravité des cas, il est nécessaire d'avoir d'autres options de traitement pour aider à réduire le fardeau de la COVID-19 », a déclaré Marwan Akar, président et directeur général de Merck Canada.

Le mois dernier, Merck Canada a déposé la dernière série de présentations pour un examen en continu du molnupiravir à Santé Canada, qui décidera de l'approbation du traitement lorsque toutes les données probantes nécessaires auront été examinées.

### **À propos des efforts déployés par Merck à l'échelle mondiale pour accélérer l'accès au molnupiravir à la suite d'autorisations ou d'approbations réglementaires**

Merck s'est engagée à offrir un accès rapide au molnupiravir à l'échelle mondiale grâce à son approche globale d'approvisionnement et d'accès, qui comprend l'investissement à risque pour produire des millions de traitements, la tarification dégressive fondée sur la capacité des gouvernements à financer les soins de santé, la conclusion d'accords d'approvisionnement avec les gouvernements, et l'octroi de licences volontaires aux fabricants de médicaments génériques et au Medicines Patent Pool pour rendre accessible une version générique du molnupiravir dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, à la suite d'autorisations ou d'approbations réglementaires locales.

**Approvisionnement** : En prévision des résultats de l'étude MOVE-OUT et d'une éventuelle autorisation ou approbation réglementaire, Merck a pris le risque de démarrer la production du molnupiravir, et prévoit produire 10 millions de traitements d'ici la fin de 2021 et au moins 20 millions en 2022.

**Ententes d'approvisionnement** : Au début de l'année, Merck a conclu un accord d'approvisionnement avec le gouvernement des États-Unis en vertu duquel la société fournira à ce dernier environ 3,1 millions de traitements par le molnupiravir, à la suite de l'autorisation d'utilisation d'urgence ou de l'approbation de la FDA des États-Unis. De plus, Merck a conclu des accords d'approvisionnement et d'achat anticipé pour le molnupiravir avec des gouvernements du monde entier et est en pourparlers avec d'autres gouvernements. Elle prévoit mettre en œuvre une approche de tarification dégressive en fonction des catégories de revenus des pays de la Banque mondiale pour tenir compte de la capacité relative d'un pays à financer sa réponse à la pandémie.

**Licences volontaires** : Dans le cadre de son engagement en faveur d'un accès mondial étendu, Merck a annoncé qu'elle avait conclu un accord de licence avec le Medicines Patent Pool afin d'élargir l'accès au molnupiravir dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. De plus, elle avait déjà annoncé qu'elle a conclu des accords de licence volontaire non exclusifs pour le molnupiravir avec des fabricants en Inde de médicaments génériques établis afin d'accélérer l'accès au molnupiravir dans plus de 100 pays à revenu faible ou intermédiaire, à la

suite de l'éventuelle approbation ou autorisation d'urgence par des organismes de réglementation locaux.

Merck continue de discuter de mesures et collaborations additionnelles pour accélérer l'accès mondial au molnupiravir.

### **À propos de Ridgeback Biotherapeutics**

Basée à Miami, en Floride, Ridgeback Biotherapeutics LP est une société de biotechnologie spécialisée dans les maladies infectieuses émergentes. Ridgeback commercialise Ebanga™ pour le traitement du virus Ebola et dispose d'une gamme de produits en phase avancée de développement qui comprend le molnupiravir pour le traitement de la COVID-19. L'équipe de Ridgeback se consacre au développement de solutions permettant de sauver et de changer la vie des patients et des maladies qui ont besoin de champions, ainsi qu'à l'accès mondial à ces médicaments. Conformément à la mission de Ridgeback en faveur d'un accès mondial équitable, tous les services de Ridgeback et le traitement des patients atteints d'Ebola en Afrique sont fournis gratuitement.

### **À propos de Merck**

Depuis plus de 130 ans, Merck, connue sous le nom de MSD en dehors des États-Unis et du Canada, innove pour la vie en proposant des médicaments et des vaccins pour bon nombre des maladies les plus difficiles à traiter au monde, dans le cadre de sa mission de sauver et d'améliorer des vies. Notre engagement en faveur de la santé des patients et des populations se traduit par l'augmentation de l'accès aux soins au moyen de vastes politiques, programmes et partenariats. Aujourd'hui, Merck reste à l'avant-garde de la recherche pour la prévention et le traitement des maladies qui menacent les populations humaines et animales, y compris le cancer, les maladies infectieuses telles que le VIH et la maladie à virus Ebola, et les maladies animales émergentes, illustrant notre volonté de devenir la première entreprise biopharmaceutique de recherche intensive au monde. Pour de plus amples renseignements à propos de nos activités au Canada, visitez le site [www.merck.ca](http://www.merck.ca) et suivez-nous sur YouTube et Twitter @MerckCanada.

**Déclarations prospectives de Merck & Co., Inc., Kenilworth (New Jersey), États-Unis**

Ce communiqué de Merck & Co., Inc., Kenilworth (New Jersey), États-Unis (la Société) comprend des déclarations prospectives au sens des dispositions libératoires de la *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995 des États-Unis. Ces déclarations sont fondées sur les convictions et les prévisions actuelles de la direction de la Société et sont soumises à de nombreux risques et incertitudes. Il ne peut être garanti que les candidats recevront les approbations réglementaires nécessaires ou qu'ils seront un succès commercial. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes ou si les risques et incertitudes se concrétisent, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux annoncés dans les déclarations prospectives.

Les risques et les incertitudes comprennent notamment : l'état général et la concurrence du secteur; des facteurs économiques généraux, y compris des fluctuations des taux de change et d'intérêt; l'impact de la pandémie mondiale de la maladie causée par le nouveau coronavirus (COVID-19); l'impact de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation en matière de santé aux États-Unis et au plan international; les tendances mondiales à la maîtrise des coûts de soins; les progrès technologiques, les nouveaux produits et brevets obtenus par des concurrents; les défis inhérents au développement de nouveaux produits, y compris l'obtention de l'approbation réglementaire; la capacité de la Société à prévoir avec exactitude les conditions futures du marché; les difficultés ou les retards de fabrication; l'instabilité financière des économies internationales et le risque souverain; la dépendance vis-à-vis de l'efficacité des brevets de la Société et des autres protections concernant les produits innovants; et l'exposition aux litiges, notamment les litiges concernant les brevets et/ou les procédures réglementaires.

La Société ne s'engage aucunement à publier des mises à jour de ses déclarations prospectives à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou de quelque fait que ce soit. D'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence notable entre les résultats réels et les résultats décrits dans les déclarations prospectives sont énoncés dans le rapport annuel 2020 de la Société établi sur le formulaire 10-K et dans les autres documents déposés par la Société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et accessibles sur le site Internet de cette dernière ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).

###